

Laurent Russier
maire de Saint-Denis

Saint-Denis, le 21 septembre 2018

Boîte postale 269
93205 Saint -Denis
cedex

TELEPHONE :
01 49 33 71 11

TELECOPIE :
01 42 43 16 64

COURRIEL :
laurent.russier@ville-saint-denis.fr

SITE INTERNET :
www.ville-saint-denis.fr

**Son Excellence l'Ambassadeur
d'Israël en France**
3 rue Rabelais
75008 Paris

Copies :
M. le Ministre des Affaires Etrangères
M. le Consul de France à Jérusalem

Votre Excellence,

En ce jour de Journée Internationale de la Paix, je souhaite vous faire part de mon indignation suite à la récente décision des autorités israéliennes de confisquer dix nouveaux hectares de terrain situés sur le territoire de la commune d'Al Khader, située au sud de Bethléem. Des terres agricoles adjacentes à la colonie d'Eliezer, construite illégalement sur le territoire de cette commune, ont également été occupées. Ma municipalité a noué des relations privilégiées avec les communes de Nazareth et d'Al Khader afin de promouvoir la culture de la paix et de développer des projets au profit des populations.

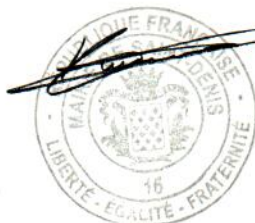
Un récent protocole d'intention de coopération signé avec la commune d'Al Khader, en partenariat avec le Ministère palestiniens des antiquités et du tourisme, prévoit des actions de coopération dans le domaine de l'archéologie citoyenne et du patrimoine. L'arrêt des implantations illégales nous est ainsi primordial. Par ailleurs, le caractère violent de ces actions et l'intimidation des habitant.e.s ayant subi des fouilles de leurs domiciles sont intolérables.

Vous le savez, le respect du droit international et la solution à deux Etats avec Jérusalem pour capitale font partie du référentiel politique français. La poursuite des implantations illégales compromettent la continuité d'un État palestinien et la viabilité d'une solution à deux États.

Convaincu du souci qui est le vôtre de garantir le respect du droit international et des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, dont celle du 23 décembre 2016, demandant à l'Etat d'Israël d'arrêter « immédiatement et complètement » de telles opérations, j'en appelle vos autorités à reconsidérer ces décisions, prises en violation du droit international.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, votre Excellence, l'expression de ma très haute considération.

Laurent Russier



Saint ★
Denis